

DEPARTEMENT DU JURA

Canton de BLETTERANS

=====
COMMUNE D'ARLAY

**Compte rendu de séance
CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 21 Juillet 2011**

Membres présents : Messieurs BRUCHON, GOUDOT, BOILLOT, GOYARD, GRAPPIN, PONTIROLI, RATEL, REYMONDET et Mme FORT.

Membres absents excusés : Mrs MELESI, CARBONNEAUX, LINARES ayant donné procuration à M. PONTIROLI et M. GARDIEN ayant donné procuration à M. BRUCHON.

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Sébastien GOUDOT

Séance ouverte à 20h40 et levée à 23h00

Approbation du dernier compte rendu

1/ DELIBERATION S.D.C.I. : SYNDICAT DES EAUX DE TORTELET

Le Maire et M. GRAPPIN présentent la délibération prise par le syndicat du Tortelet qui a rejeté, à l'unanimité, par délibération motivée le projet de schéma proposé par M. le Préfet du Jura. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse, à l'unanimité, la dissolution du SI de Tortelet ou toute fusion avec une autre structure.

Il craint que ces fusions engendrent des problèmes économiques, augmentation des coûts et des tarifs de l'eau, et qu'il n'ait plus la même dynamique de volonté qu'au niveau local.

2/ DELIBERATION SUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF TIPI (TITRES PAYABLES PAR INTERNET)

Le Maire présente le nouveau dispositif TIPI qui permettrait aux contribuables d'ARLAY de payer leurs titres de recettes (taxe d'assainissement, affouage, cantine-garderie et taxe de remembrement) par virement bancaire directement depuis le site internet de la commune.

(Vote : 11 Pour)

3/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Percée du Vin Jaune 2012, la prochaine réunion aura lieu le 30 août à 20h30 (liste de bénévoles, thème du stand,...), une section à l'ASCA devrait être créée servant à valider l'inscription, payer les cautions, louer les structures,...

➤ P.L.U., une réunion a eu lieu avec les services de l'Etat (D.D.T. et Archi-conseil). Le Maire informe le Conseil Municipal des différents commentaires et orientations qui ont été soumises.

➤ Un nouvel arrêté d'internement a été pris pour placer une personne avec des troubles mentaux inquiétants. (Hôpital psychiatrique)

➤ Des problèmes d'assainissement sont survenus le 13/07 au soir. La canalisation d'eaux usées au carrefour de la Plaine était bouchée. La société VEOLIA a dû intervenir le 14/07 pour la déboucher.

➤ Il est rappelé que l'Assemblée Générale de l'Association Foncière d'ARLAY aura lieu le 04/08/11 à 19h30 à la salle des fêtes.

➤ La commune a reçu plusieurs devis pour la mise en place des chéneaux sur le bâtiment technique. Les travaux seront réalisés par l'entreprise TURIN Jean-Bertrand.

➤ Un des appartements au dessus de l'école est disponible à partir du 1^{er} août. Type F2 de 45m² ; loyer de 406€ et 50€ de charges.

➤ Le bail avec la SARL BOURDY (bâtiment de la Poste) a été rompu au 01/08. La mairie reprend le bail de Mme RAMBOZ, qui loue l'appartement situé au dessus de la poste.

➤ Suite aux congés annuels, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie seront du 25/07 au 13/08 : le Lundi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h.

➤ Un dossier sera déposé auprès de la police de l'eau pour l'exploitation des peupliers aux Iles.

➤ Le bois des parcelles 11 et 13 sera vendu à l'entreprise MELESI pour un montant de 12 500€. Aucune offre n'avait été faite lors de la vente de bois à COURLAOUX.

➤ Vente de CHAMPVANS le 29/09 pour les parcelles 15 et 16 pour un volume de 189m³ (vente sur pieds). Si aucune offre n'est faite, le bois sera façonné et vendu lors de la vente à COURLAOUX courant novembre.

➤ La Société MONNET a acheté des résineux pour un montant de 23 000€ (50% de cette vente reviendra à la commune).

➤ Les dégâts de la mini tornade du 22/06 dans la forêt communale ont endommagé 600 stères de bois de chauffage et environ 400m³ de grumes qui seront façonnées. Le dossier est géré par l'ONF pour un coût de 1 504.28€ TTC.

➤ Une convention a été signée avec le SIDEC pour l'entretien de l'éclairage public. L'entreprise retenue pour les différentes interventions est l'entreprise FAVIER de COSGES.

- L'ex classe de C.E. est en travaux. Les murs et les boiseries sont déjà repeints. Cette classe sera dédiée à l'école numérique et en salle de repos pour les enseignantes.
- Pour la sécurité des enfants, reprise du cours de tennis avec installation d'un grillage.
- Les travaux des escaliers de la bibliothèque auront lieu du 16 au 31 août.
- La salle des fêtes sera repeinte du 22 au 26 août.
- La pose du rideau du bâtiment technique a été effectuée. Reste le mur de séparation agents/pompiers (prévu le 26/07). Les travaux d'électricité sont prévus courant septembre.
- L'amicale des pompiers prendra possession de ses nouveaux locaux à partir du 13/08/2011.
- La commission voirie se réunira pour régler le problème de circulation Rue des Levées et décider de la signalisation des carrefours Rue de Corcelles et du stade.
- Les panneaux pour les sentiers pédestres seront mis en place en 2012 par la Communauté de Communes.
- Rappel des corvées :
 - Rives de la Seille : du 15 au 17 septembre,
 - Toiture de la Cure : du 22 au 24 septembre.Les volontaires sont les bienvenus. Merci de vous adresser en mairie.
- Des dispositions seront prises à l'encontre des stationnements sur le cheminement piéton situé principalement Rue de la Gravière.

Le Maire,
Christian BRUCHON